

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une consultation publique aura lieu à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville, situé au 629, boulevard Perron à Carleton-sur-Mer, **le 27 juin 2023, à 17h00**, pour les personnes et organismes qui désirent poser leurs questions ou émettre leurs commentaires sur la demande de dérogations mineure suivante :

L'immeuble se situe au 5, rue des Défricheurs, lot du Cadastre du Québec.

La demande consiste à accepter la hauteur d'un bâtiment secondaire projeté qui serait de 6,07 m, alors que le règlement de zonage prévoit une hauteur maximale de 4,93 m.

Les personnes ou organismes qui désirent obtenir de l'information sur cette demande de dérogations mineure sont invitées à le faire par courriel à l'adresse : urbanisme@carletonsurmer.com.

FAIT À CARLETON-SUR-MER, CE 16^{ÈME} JOUR DE JUIN 2023



Antoine Audet

Directeur général et greffier

(Publication sur le site internet de la Ville et Hublot, le 16 juin 2023)